



Haganis
Environnement



TRAITEMENT DES DÉCHETS

Rapport d'activité **2025**



Sommaire

| | |
|---|----|
| REPÈRES | 4 |
| ÉDITO | 5 |
| HAGANIS, ENTREPRISE PUBLIQUE | 6 |
| • DEUX SERVICES PUBLICS INDUSTRIELS ESSENTIELS | 7 |
| • LE CONSEIL D'ADMINISTRATION | 8 |
| • RESSOURCES HUMAINES : DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES | 9 |
| • POLITIQUE QSEÉ | 10 |
| • SÉCURITÉ, TOUJOURS UNE PRIORITÉ | 10 |
| • ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE, UN ENGAGEMENT FORT | 11 |
| • QUALITÉ DU SERVICE, ÉCOUTE & RÉACTIVITÉ | 11 |
| • COMMUNICATION : VALORISER LES PERFORMANCES ET LE RÔLE ESSENTIEL DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC | 12 |
| LE CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS NON DANGEREUX | 14 |
| • LES FLUX DE DÉCHETS VALORISÉS | 15 |
| • LE TRI DES EMBALLAGES ET DES MATÉRIAUX À RECYCLER | 16 |
| • LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS NON RECYCLABLES | 18 |
| • LE CONTRÔLE DES REJETS AUX CHEMINÉES | 21 |
| • LE CONTRÔLE DE L'ENVIRONNEMENT | 23 |
| • FAITS MARQUANTS 2025 / PROJETS 2026 | 24 |
| LES DÉCHÈTERIES ET LA PAVD | 25 |
| • UN RÉSEAU DE HUIT DÉCHÈTERIES | 27 |
| • UNE PLATEFORME MULTIFONCTIONNELLE | 30 |
| • FAITS MARQUANTS 2025 / PROJETS 2026 | 33 |
| LES COMPTES 2025 | 33 |
| • LE COÛT DU SERVICE | 33 |
| • LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS | 34 |

Repères



- **28** administrateurs, dont 18 délégués de Metz Métropole
- **255** agents
- Certification **ISO 9001 & 14001** pour l'ensemble des activités



- **95,3 %** = performance énergétique de l'UVE
- **227 049 MWh** = énergie produite sous forme de vapeur l'équivalent de **23 millions** de litres de fioul ou **21 millions** de m³ de gaz
- **72,2 %** = taux de recyclage des collectes sélectives
- **68 %** = taux de valorisation en déchèteries



- **1** station d'épuration intercommunale, **4** lagunes, **3** stations communales, **1** rhizosphère
- **1 526 km** d'égouts, **159** stations de relèvement, **183** bassins
- **23,5 millions de m³** d'eaux usées épurés, l'équivalent de **9 414** piscines olympiques
- **1,34 € ht/m³** = redevance assainissement

Édito

Maintenir nos performances et maîtriser en parallèle nos coûts pour limiter autant que possible l'évolution des tarifs demande savoir-faire, ingéniosité et innovation. Afin de répondre aux enjeux climatiques et poursuivre notre transition énergétique, investir dans les énergies renouvelables productives, tels le biogaz et le photovoltaïque, est la voie intelligente pour atteindre l'équilibre entre haut niveau de performance environnementale et nouvelles ressources économiques.

Maintenir le cap de nos performances

Les rendements épuratoires et la conformité des rejets de la station d'épuration restent remarquables. Le nouveau Schéma Directeur d'Assainissement, subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, est à présent finalisé. Il dessine les grandes orientations en matière d'investissement pour les 10 à 15 années à venir sur la STEP et les réseaux d'assainissement, en intégrant les évolutions réglementaires de la Directive Européenne dite DERU2.

L'UVE a produit cette année encore 227 049 MWh à destination du chauffage urbain, avec une performance énergétique remarquable de 95,3%. Le pouvoir calorifique de nos déchets a permis d'économiser l'équivalent de 23 millions de litres de fioul ou près de 21 millions de m³ de gaz. Autant d'énergies fossiles épargnées.

Assurer la sécurité de nos équipes et innover pour préserver nos équipements

La sécurité de notre personnel et de nos équipements reste notre priorité. Et c'est ici l'affaire de tous ! Les innovations réalisées par le personnel en témoignent. La conception et la mise en place en interne de vannes guillotines en polycarbonate pour les regards de flamme des fours de l'UVE visent à protéger les personnels et les équipements contre les conséquences des trop fréquentes explosions de bonbonnes de protoxyde d'azote dans les fours. Une innovation élue « Meilleure Proposition Salariée-Moselle » lors du Concours CARSAT 2025. Par ailleurs, le remplacement des barreaux de grilles des fours de l'UVE en utilisant un alliage renforcé en chrome et nickel, les rendent plus résistants à ces incidents.

En parallèle, le programme de renforcement complémentaire de la protection incendie passe en phase Travaux en ce début d'année 2026.

Investir dans les énergies renouvelables

Investir dans les énergies renouvelables productives est la solution pour réduire toujours plus notre impact sur l'environnement, mais aussi pour pérenniser un équilibre économique, dans un contexte où l'évolution des tarifs apparaît compliquée.

Avec son nouveau carburant Oléo100, HAGANIS a réduit en 2025 ses émissions de gaz à effet de serre de 265 tonnes de CO₂eq. Et c'est aussi autant de véhicules qui ne subissent pas de plein fouet les conséquences de l'augmentation des coûts du pétrole.

L'installation de panneaux photovoltaïques sur la STEP en 2026 s'inscrit dans ce cercle vertueux. Ces panneaux produiront 5% de la consommation électrique de la STEP, avec un retour sur investissement sur 10 ans seulement. Enfin, après avoir finalisé les études, HAGANIS ambitionne de lancer prochainement la réalisation sur la station d'épuration d'une unité de méthanisation des boues qui verra le jour à l'horizon 2030. Les boues de la station d'épuration seront ainsi digérées dans ce méthaniseur pour produire environ 18 GWh/an de biométhane, qui seront injectés dans le réseau public.

Arrivé au terme de ce mandat réussi, où les performances industrielles, environnementales et économiques sont indéniablement au rendez-vous, ce sont autant d'investissements prometteurs qui s'inscrivent dans la transition énergétique menée par HAGANIS. En produisant ses propres ressources énergétiques, HAGANIS continuera à réduire encore ses coûts d'exploitation, gagnera en autonomie et diminuera son impact sur le changement climatique.

Marc SEIDEL
Président du Conseil d'Administration

Daniel SCHMITT
Directeur Général





HAGANIS, entreprise publique

HAGANIS est un établissement public, une entreprise originale en charge de services publics industriels. Régie de Metz Métropole, HAGANIS est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

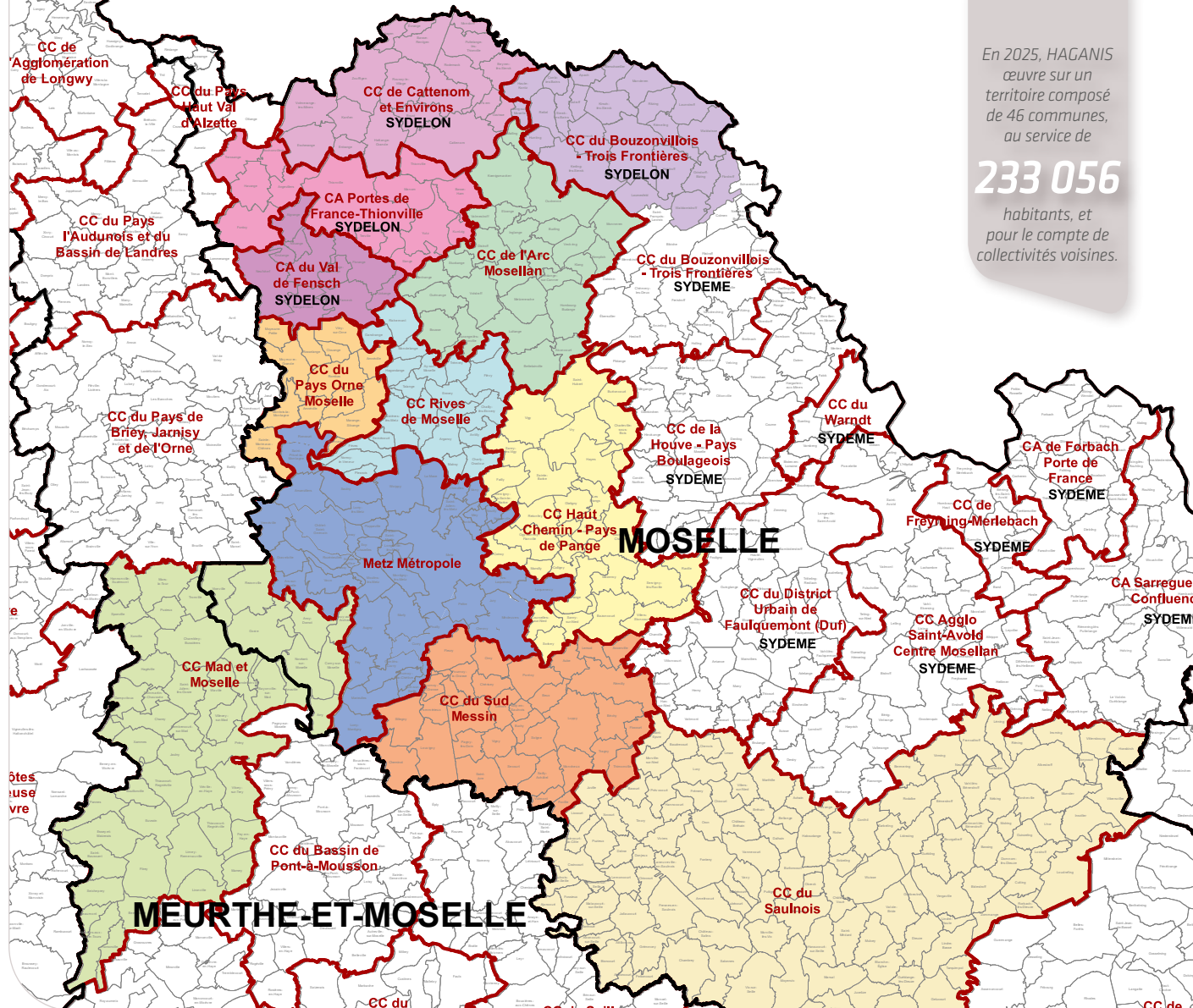
Ce statut permet d'allier les valeurs de service public et les règles de gestion et de contrôle des établissements publics, avec l'autonomie et la souplesse de fonctionnement nécessaires à la conduite d'activités industrielles complexes.

Ainsi, les qualités opérationnelles de l'entreprise sont mises en œuvre dans le cadre adapté aux enjeux locaux, dans une logique prioritaire de satisfaction des besoins des habitants.

En 2025, HAGANIS œuvre sur un territoire composé de 46 communes, au service de

233 056

habitants, et pour le compte de collectivités voisines.



DEUX SERVICES PUBLICS INDUSTRIELS ESSENTIELS À L'ENVIRONNEMENT

HAGANIS assure la gestion et l'exploitation technique et commerciale des services confiés par l'Euro-Métropole de Metz pour le traitement et la valorisation des déchets produits par les ménages d'une part, et d'autre part pour l'assainissement. Outre ces missions statutaires, HAGANIS a la faculté d'assurer des prestations pour le compte d'autres collectivités, d'entreprises ou de particuliers.

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

HAGANIS assure les traitements nécessaires à la valorisation ou à l'élimination des déchets produits par les ménages, ainsi que d'autres déchets non dangereux des entreprises. Pour cela, elle exploite plusieurs sites sur le territoire de l'Euro-Métropole de Metz :

- Le Centre de Valorisation des Déchets, composé d'une unité de valorisation énergétique des déchets ménagers, d'un centre de tri des déchets recyclables, et d'une unité de valorisation des mâchefers,
- huit déchèteries,
- la Plateforme d'Accueil et de Valorisation des Déchets (PAVD), hébergeant notamment une déchèterie destinée aux professionnels.

L'ASSAINISSEMENT

Sur le territoire de l'Euro-Métropole de Metz, HAGANIS programme, finance, construit, exploite et entretient les ouvrages nécessaires à la collecte, au transport et à l'épuration des eaux usées. Pour ce qui concerne les eaux de pluie, leur collecte est une compétence gérée directement par l'Euro-Métropole de Metz. HAGANIS assure la maintenance et l'entretien des ouvrages d'assainissement pluvial pour la métropole messine.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

HAGANIS est administrée par un conseil d'administration formé de deux collèges : 18 membres élus par le conseil de Metz Métropole en son sein, et 10 membres désignés en raison de leur compétence ou de leur situation en regard du service. Installé le 23 septembre 2020, le conseil a réélu Marc Seidel à sa présidence.

LES DÉLÉGUÉS DE METZ MÉTROPOLE

- Rachel BURGYP (Conseillère municipale de Metz),
- François CARPENTIER (Maire de Cuvry),
1^{er} Vice-Président,
- Daniel DEFAUX (Maire de Plappeville),
- Bertrand DUVAL (Maire de La Maxe),
- Philippe GLESER (Maire de Lorry-lès-Metz),
- François HENRION (Maire d'Augny),
3^{ème} Vice-Président,
- Pascal HODY (Maire d'Ars-sur-Moselle),
2^{ème} Vice-Président,
- Thierry HORY (Maire de Marly),
- Véronique KREMER (Adjointe au Maire de
Montigny-lès-Metz),
- Anne-Marie LINDEN (Maire de Coin-lès-Cuvry),
- Frédérique LOGIN (Maire d'Amanvillers),
- Henri MALASSÉ (Conseiller délégué à la mairie de
Metz),
- Martine NICOLAS (Adjointe au Maire de Metz),
- Roger PEULTIER (Maire de Rozérieulles),
- Alain PIERRET (Adjoint au maire de Woippy),
- Christophe PRÉVOST (Adjoint au Maire de Saint-
Julien-lès-Metz),
- Nathalie SPORMEYEUR (Maire de Saulny),
- Michel TORLOTING (Maire de Gravelotte).

- René DARBOIS,
- Emmanuel LEBEAU,
- Michel LISSMANN,
- Sébastien MANGIN,
- Eric MEUX,
- Serge RAMON,
- Marc SEIDEL, Président.

LES COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

La commission d'appels d'offres a pour rôle, en application du Code de la commande publique, de vérifier la validité des candidatures et la compétitivité des offres, avant d'attribuer les marchés.

Cette commission est présidée par Daniel SCHMITT, directeur général et représentant légal d'HAGANIS. Elle est constituée de Messieurs BERTSCH, CARPENTIER, CLERC-HENNER, PIERRET et RAMON (titulaires), Messieurs DARBOIS, GLESER, HODY, PRÉVOST et SEIDEL (suppléants).

La commission des finances et des investissements est chargée de l'examen des comptes et de la préparation du budget.

Elle examine aussi les principales options des choix d'investissement. Elle est constituée de Messieurs BERTSCH, CARPENTIER, CLERC-HENNER, DARBOIS, DEFAUX, LEBEAU, PIERRET, RAMON, SEIDEL et TORLOTING.

LES PERSONNES QUALIFIÉES

- Djemel BENKERROUM,
- Claude BERTSCH,
- Jacky CLERC-HENNER,



RESSOURCES HUMAINES : DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

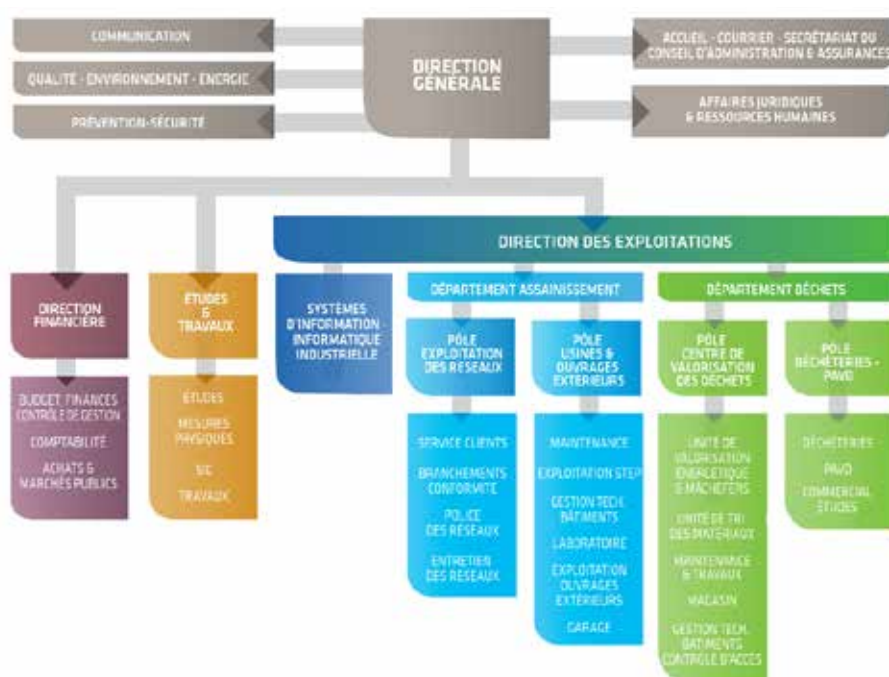
Entreprise de développement durable, HAGANIS a défini une politique de ressources humaines favorisant la réinsertion professionnelle. Elle s'attache à faire évoluer les carrières par mobilité interne et à privilégier la formation pour professionnaliser les gestes et assurer la sécurité. Elle promeut une culture d'entreprise exempte de tout stéréotype relatif au sexe.

HAGANIS développe sa politique de ressources humaines autour de cinq axes :

- **l'insertion professionnelle**, par le recrutement des agents issus de l'intérim sur des postes d'opérateurs de tri.
- **la formation continue**, avec plus de 3 100 heures et toujours un effort soutenu sur les formations à la sécurité. 2,7% de la masse salariale sont consacrés à la formation pour une obligation légale de 1%.
- **la mobilité interne** pour faire face aux contraintes physiques rencontrées par certains agents et permettre des évolutions professionnelles.
- **la polyvalence de ses agents**, à la fois dans un souci d'optimisation des tâches et d'efficacité, mais aussi pour développer les compétences et l'attractivité des postes.
- **l'accueil de stagiaires ou apprentis** en vue d'accompagner les jeunes dans un parcours professionnel motivant.

| Effectif au 31/12/2025 | 255 |
|---|-------------|
| Salariés | 210 |
| Fonctionnaires mis à disposition | 45 |
| Agents Assainissement | 114 |
| Agents Déchets | 113 |
| Agents Services supports | 28 |
| Formation continue 2025 | |
| Nombre d'heures de formation continue | 3138 |
| <i>dont heures de formation Sécurité</i> | 2628 |
| Nombre d'agents concernés | 180 |
| Part de la masse brute salariale consacrée à la formation | 2,7% |
| Stagiaires ou apprentis accueillis | 10 |

2,7%
de la masse salariale pour la formation



INDEX ÉGALITÉ SALARIALE

Les entreprises de plus de 50 salariés doivent publier, depuis le 1^{er} mars 2020, un Index d'égalité professionnelle. Il a pour objectif de comparer la situation des femmes et des hommes dans la même entreprise. Inscrit dans le Code du Travail, cet index est noté sur 100, sur la base des 4 critères détaillés dans le tableau ci-après.

HAGANIS obtient la note globale de 92/100 au titre de l'année 2025, supérieure à la moyenne nationale.

| Indicateurs | Score | Max. |
|--|------------------------|------|
| 1 - Ecart de rémunération | 38 | 40 |
| 2 - Ecart Augmentations | 35 | 35 |
| 3 - Augmentation Retour Congé Maternité | non calculable en 2025 | 15 |
| 4 - Sexe sous-représenté parmi les plus hautes rémunérations | 5 | 10 |
| TOTAL | 92 | 100 |

POLITIQUE QSEÉ



La protection de l'environnement et la qualité des services rendus aux habitants et aux collectivités étant essentielles, HAGANIS s'inscrit naturellement dans une démarche méthodique de développement durable et une dynamique d'économie circulaire.

La rigueur que s'impose HAGANIS par le biais des certifications ISO 9001 (Qualité) et ISO 14001 (Environnement) l'amène à développer ses performances, dans le strict respect de la réglementation et en s'efforçant à aller au-delà de ses exigences.

Un engagement de plus de 20 ans pour améliorer en continu le service rendu aux habitants, au meilleur coût, tout en préservant l'environnement et la sécurité des personnes et des installations.



SÉCURITÉ

SÉCURITÉ, TOUJOURS UNE PRIORITÉ

La sécurité des agents au travail reste le premier chantier prioritaire d'HAGANIS, inscrit dans sa politique Qualité-Sécurité-Environnement-Énergie. De nombreuses actions de sensibilisation et de prévention sont menées sur le terrain et des travaux réguliers sur les process viennent sans cesse améliorer la sécurité des agents.

DES INNOVATIONS RÉCOMPENSÉES

Pour la troisième année consécutive, deux nouveaux projets présentés par HAGANIS ont été primés au concours Sécurité de la CARSAT, dans la catégorie Salariés :

- Mesure déportée du diamètre des réseaux (Service SIG) pour réduire de 80% les descentes dans les ouvrages et ainsi supprimer le risque de chute de hauteur, réduire les risques routiers (chantier sur voirie), biologiques (lors du nettoyage du matériel) et de manutention manuelle ;
- Mise en place de vannes guillotines pour les regards de flamme des fours de l'Unité de Valorisation Énergétique afin de protéger le personnel des risques de brûlure et de coupure.



Les lauréats du concours Sécurité 2025

Actions Prévention-Sécurité 2025

| | |
|---|-------------|
| Nombre de visites hiérarchiques de sécurité | 140 |
| Nombre de quarts d'heure sécurité | 13 |
| Nombre de Flashs sécurité | 7 |
| Travaux d'amélioration de la sécurité des installations | 2 208 452 € |

TRAVAUX D'AMÉLIORATION

HAGANIS a investi près de 2,2 millions d'euros pour améliorer la sécurité des installations et les conditions de travail des agents, avec notamment :

- le renforcement de la protection incendie du CVD,
- l'installation de nouveaux garde-corps au pré-traitement suite au remplacement des vis de relèvement (STEP),



- l'installation de 9 passerelles pour améliorer les conditions d'accès sur la ligne de tri à l'UTM,
- la rénovation des vestiaires de l'UTM et la réfection des bungalows des agents d'accueil en déchèteries,
- la remise en état de la voirie de la PAVD.



ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE, UN ENGAGEMENT FORT

Engagée dans une démarche environnementale forte depuis sa création et investie dans sa transition énergétique, HAGANIS met en place des actions concrètes pour réduire son impact sur le changement climatique, en maîtrisant ses consommations (énergie, réactifs...) et en développant l'utilisation d'énergies renouvelables.



ENVIRONNEMENT



ÉNERGIE

B100 : LE CARBURANT 100% RENOUELABLE



HAGANIS a remplacé, pour sa flotte de camions ampliroll et hydrocureurs, le gazole par un nouveau carburant 100% renouvelable. Le B100 est issu à 100% du colza français non OGM, cultivé, récolté puis transformé sur le territoire national. Il permet aux camions d'émettre 60% de Co2 en moins et jusqu'à 80% de particules en moins par rapport à du gazole. Ainsi, sur l'année 2025, HAGANIS a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 265 tonnes de CO2eq., en maintenant la même qualité de service.

VERS LA NEUTRALITÉ ÉNERGÉTIQUE

Produire sa propre énergie renouvelable, c'est également le challenge que s'est lancé HAGANIS en menant deux projets : l'installation de panneaux photovoltaïques et la construction d'un méthaniseur sur la station d'épuration principale.

Des panneaux photovoltaïques seront installés en 2026 pour une production attendue de 450 MWh/an qui couvrira 5% des besoins en électricité de la STEP.

A l'horizon 2030, les boues de la station d'épuration seront digérées dans un méthaniseur pour produire environ 18 GWh/an de biométhane, qui seront injectés dans le réseau public.

Ces projets contribueront à atteindre la neutralité énergétique imposée aux stations d'épuration à l'horizon 2045 par la Directive Européenne « eaux résiduaires urbaines » (ou DERU 2).

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : DÉCRET TERTIAIRE

Le décret tertiaire définit des objectifs de réduction des consommations d'énergie des bâtiments tertiaires, avec l'ambition de réaliser 40% d'économie d'énergie d'ici 2030, 50% d'ici 2040, et 60% d'ici 2050. A mi-parcours de l'objectif 2030, la diminution est de 28%.

Consommations énergétiques bâtiments tertiaires ajustées en fonction des variations climatiques

| | |
|---------------------------|------------------------|
| 2018 (année de référence) | 198 kWh/m ² |
| 2025 | 143 kWh/m ² |
| Diminution | -28 % |

DES PERFORMANCE RECONNUES

Avec une performance énergétique supérieure à 95%, l'UVE appartient à la catégorie des installations à Haute Performance Énergétique. Ce résultat permet aux collectivités clientes de bénéficier d'une taxe réduite sur le traitement de leurs déchets à l'UVE.

En assainissement, les excellents rendements épuratoires et la maîtrise des consommations de réactifs et d'électricité situent la station d'épuration principale de l'Euro-Métropole de Metz à un haut niveau de performance environnementale sur le plan national.

QUALITÉ DU SERVICE, ÉCOUTE & RÉACTIVITÉ

100% local, 100% public, HAGANIS met à disposition des habitants et des collectivités ses qualités opérationnelles de proximité pour leur apporter le meilleur service.

SERVICE CLIENTS À L'ÉCOUTE

Porte d'entrée unique, le Service Clients prend en charge les demandes d'intervention, d'information et les signalements émis par les habitants et les collectivités, tant en matière d'assainissement que de traitement des déchets.

Il traite les demandes, qui arrivent par téléphone (numéro unique), courrier, courriel ou via le formulaire dédié sur le site internet. Il assure l'enregistrement informatisé, la réponse coordonnée, le suivi et la résolution de ces demandes.

Haganis est particulièrement attentive aux réclamations qui lui permettent d'améliorer encore le service rendu aux usagers.

RÉACTIVITÉ DES SERVICES

En 2025, 430 signalements ont été comptabilisés pour l'activité Assainissement. Ils ont nécessité 213 interventions du service hydrocurage, dont 92 % effectués dans les 48 heures.

106 demandes de dératisation ont été traitées, dans un délai maximum d'une semaine. Pour 52 d'entre elles, une campagne globale de traitement par raticide des réseaux d'assainissement publics a été nécessaire (durée moyenne de 5 semaines).

Sur l'activité Traitement des Déchets, la majorité des contacts sont des demandes d'information pour les déchèteries (horaires, déchets admis...). En 2025, 31 réclamations ont été enregistrées et traitées.



QUALITÉ

En 2025,

1852

visiteurs ont découvert les sites.

COMMUNICATION : VALORISER LES PERFORMANCES ET LE RÔLE ESSENTIEL DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

La stratégie de communication d'HAGANIS a pour objectif de promouvoir ses performances en cohérence avec la politique QSEÉ, tout en participant à une sensibilisation citoyenne à la protection de l'environnement.

VISITER LES SITES

En 2025, HAGANIS a accueilli 1852 visiteurs. 80% d'entre eux ont visité de Centre de Valorisation des Déchets et 20% la Station d'Épuration, les travaux sur les vis de relèvement ayant impacté la programmation des visites sur la STEP.

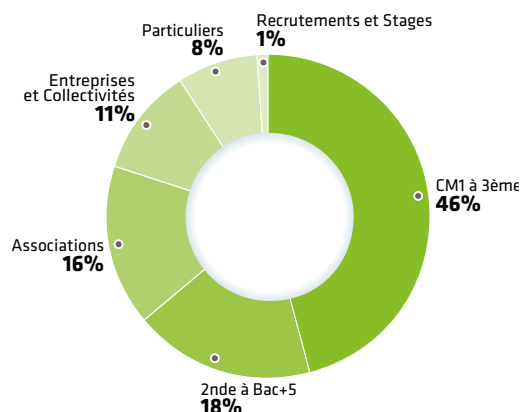


Le public est composé à 46% de scolaires (du CM1 à la 3^{ème}). La gestion des déchets tout comme l'assainissement sont en effet au programme des cycles 3 et 4 de l'Éducation Nationale. Les enfants sont par ailleurs vecteurs d'information et de sensibilisation aux bons gestes en faveur de l'environnement auprès de leur famille.



METZ HANDBALL

HAGANIS poursuit son partenariat historique avec Metz Handball, et soutient les Dragonnes.



Haganis a par ailleurs ouvert ses sites le samedi 1^{er} février à l'occasion des 50 ans du District Urbain pour faire découvrir au grand public le Centre de Valorisation des Déchets ménagers et la station d'épuration des eaux usées.



METZ PLAGES

HAGANIS a participé à nouveau à Metz Plage pour son édition 2025, en partenariat avec l'Euro-Métropole de Metz et le Pôle Propreté Urbaine de la ville de Metz. Du 15 au 17 juillet, les trois partenaires ont réalisé des animations sous forme de jeux au sein du village Développement Durable. Un événement qui a permis de sensibiliser plus de 130 plagistes aux bons gestes en faveur de l'environnement.

4500 COUREURS AU 10 KM HAGANIS LORS DU MARATHON EUROMETROPOLE DE METZ

Franc succès, le Marathon Euro-Métropole de Metz a réuni 9000 inscrits, dont la moitié courait les 10 km HAGANIS, qui affichaient complet. Ce sont 4500 coureuses et coureurs qui ont franchi la ligne d'arrivée de la course populaire le 12 octobre 2025, sous un soleil radieux.



L'équipe de coureurs internes s'est retrouvée sur le stand d'Haganis avant la course.

LES FRIGOS

Pour la troisième année consécutive, les équipes d'exploitation d'HAGANIS ont mis à disposition des artistes, durant le week-end du 19 et 20 juillet, une benne remplie d'objets et de matériaux de récupération provenant de la PAVD. Avec imagination, ils ont réalisé nombre de créations originales.

Cette manifestation organisée par l'association Vie de Dressing a été l'occasion de sensibiliser les visiteurs aux bons gestes de tri.



HAGANIS, ENTREPRISE SOLIDAIRE

Zéro Déchet, Zéro Gaspillage est un programme établi entre Metz Métropole, Emmaüs et HAGANIS.

28 collectes ZéroGaspi ont été réalisées entre avril et octobre 2025 aux abords des déchèteries de Marly, Metz-Nord, Ars-sur-Moselle et Metz-Magny. Emmaüs a récupéré **9,04 tonnes** d'objets pour leur donner une seconde vie, grâce à la générosité de **237 donateurs**.





Le Centre de Valorisation des Déchets non dangereux

Le Centre de Valorisation des Déchets non dangereux s'étend sur cinq hectares, en bordure de l'avenue de Blida, à Metz.

L'équipement a été mis en service en 2001, afin d'apporter une réponse optimale à l'obligation pour les collectivités de valoriser les déchets produits par les ménages, qu'il s'agisse des matières à recycler, ou des déchets non recyclables. Le Centre de Tri a été modernisé en 2022.

Pour favoriser la performance environnementale, sans transport inutile, deux unités complémentaires composent le centre de valorisation : une unité de tri et de conditionnement des matériaux à recycler, et une unité de valorisation énergétique des déchets non recyclables. Une installation spécialisée assure le traitement sur place des mâchefers d'incinération pour permettre leur valorisation en remblais.

Son implantation, à proximité directe de la centrale de production de chauffage urbain et d'électricité et de la zone urbanisée productrice de déchets et consommatrice d'énergie, répond aux impératifs environnementaux.

LES FLUX DE DÉCHETS VALORISÉS



Les tonnages réceptionnés (sur fond vert foncé) diffèrent des tonnages effectivement traités (sur fond vert clair) en raison des effets de stock en début et en fin d'exercice.

* dont 7 871 t issues de refus de tri

LE TRI DES EMBALLAGES ET DES MATÉRIAUX À RECYCLER

Avec la modernisation intégrale du Centre de Tri, HAGANIS répond à l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages et renforce son savoir-faire en matière de tri de déchets.

Le nouveau process permet de séparer et de conditionner les matériaux en 11 flux : papiers, papiers-cartons (mêlés, complexés et non complexés), emballages en acier et en aluminium, films plastiques PE, bouteilles et flacons PET clair et PE/PP, pots et barquettes en PE/PP, emballages plastiques rentrant dans le flux développement.

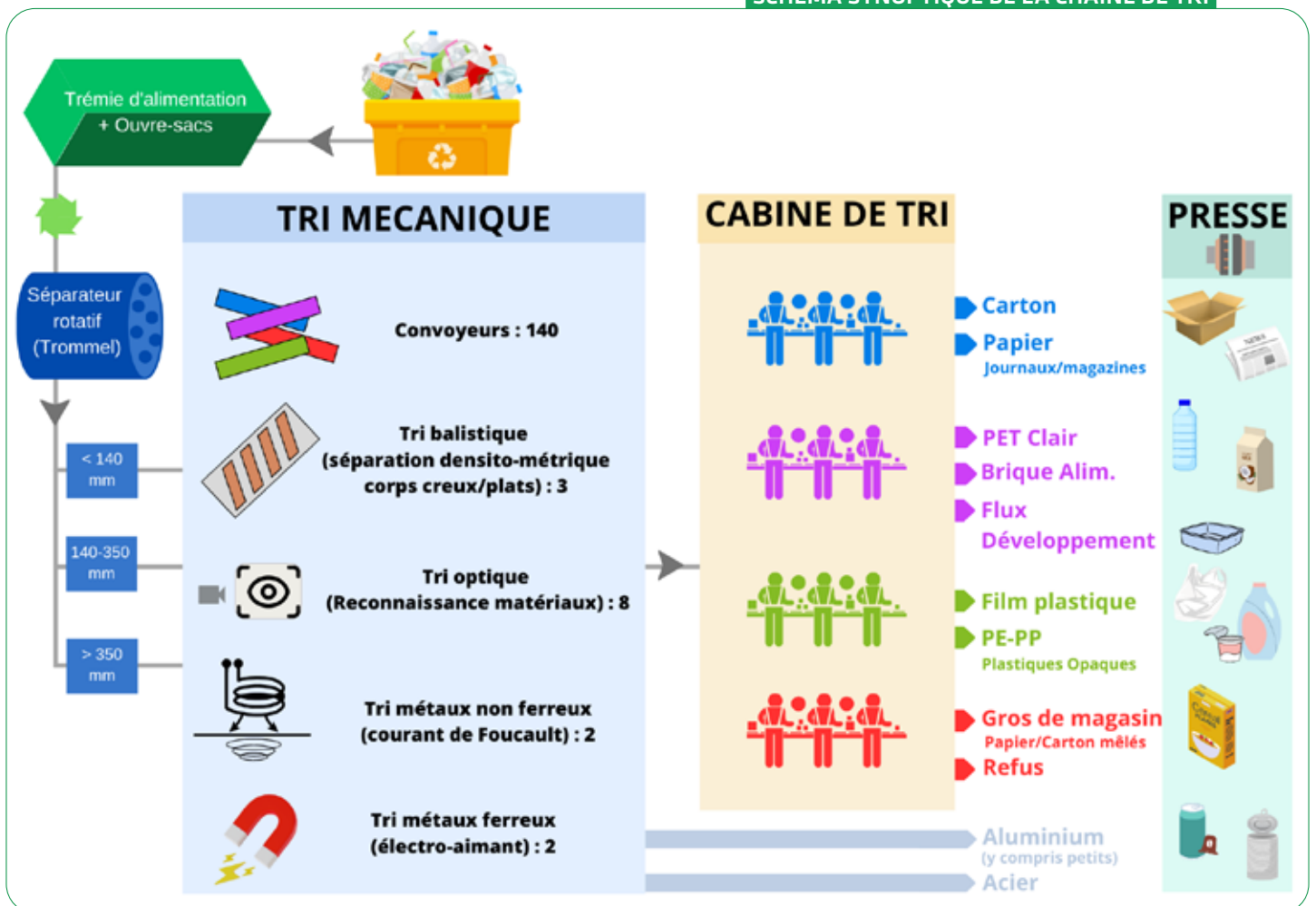
Après passage dans une trémie d'alimentation couplée à un ouvre-sacs et un trommel assurant un criblage granulométrique rotatif, les flux entrants sont séparés en 3 fractions de différents calibres. Les deux premières fractions alimentent ensuite des cribles balistiques visant à dissocier les corps

creux et les corps plats, avant de passer devant des séparateurs optiques. En fin de chaîne, un surtri manuel d'affinage et de contrôle permet de garantir la qualité du process.

Le tri des ferreux et des aluminiums est réalisé par des overbands et courants de Foucault.

Pour 2025, 48 % des tonnages proviennent de l'Euro-Métropole de Metz, 52% sont issus des collectes sélectives d'intercommunalités voisines (Sydelon, Arc Mosellan, Rives de Moselle, Haut-Chemin-Pays de Pange, Ardennais).

SCHÉMA SYNOPTIQUE DE LA CHAÎNE DE TRI

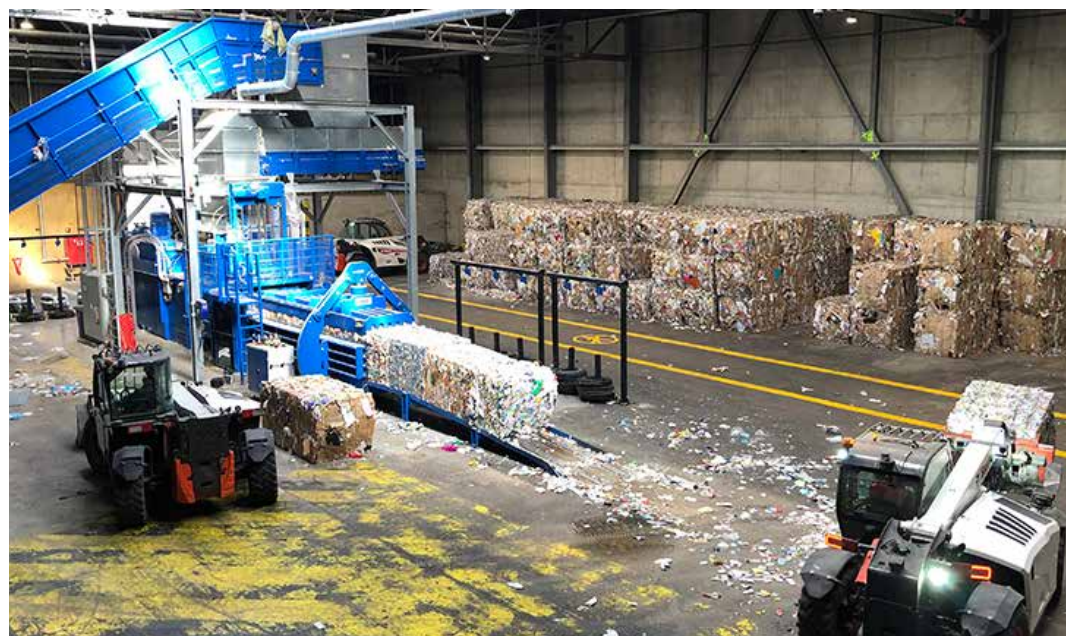


L'EXERCICE 2025

En 2025, 28 310 tonnes de déchets de collectes sélectives et conteneurs ont été réceptionnées, ce qui a permis la livraison aux filières industrielles de matériaux prêts à recycler, et la valorisation énergétique de 7 871 tonnes de refus de tri.

BILAN DU TRI DES MATÉRIAUX RECYCLÉS (EXERCICE 2025)

| MATÉRIAUX | Tonnage | Taux | Repreneurs |
|---------------------------------------|---------------|-------------|---|
| CARTON | 8 338 | 43,5% | Blue Paper (88), Gemdoubts (25), Schoellershammer GMBH (Allemagne), DS Smith (Allemagne), Smurfit Kappa (Allemagne), Papier Fabrick Tillmann (Allemagne), Palm Worth (Allemagne), Palm Allen (Allemagne), Aviretta GMBH (Allemagne), Niederaur Muhle GMBH (Allemagne), Papier Fabrick Adolf Jass GMBH CO (Allemagne), SAICA Paper France (10), VPK Paper NV (Belgique), Rossmann SAS FR (68), Cenpa SAS FR (67), Smurfi Westrock Herzberg (Allemagne), Hamburger Rieger Gelsenkirchen GMBH CO KG (Allemagne), Gebrücker Langpapierfabrick (Allemagne), Kühl Entsorgung & Recycling (Allemagne), Progroup Paper PM3 GMBH (Allemagne), Wepa Deutschland GMBH CO (Allemagne) |
| Plastiques+Films plastiques | 4 056 | 21,2% | Granuplast (01), Wellman (55), Wellman (88), Plastipak Packaging (21), Environnement 48 (48), Freudenberg Performance Matériaux (68), Paprec La Loyère (71), Ecoplastics (60), Ateco Recycling (44), Cap Eco (14), Machaon (51) |
| PAPIER (Journaux-Magazines) | 2 311 | 12,1% | Norske Skog (88), Palm (Allemagne) |
| GROS DE MAGASIN (papier-carton mêlés) | 2 398 | 12,5% | Progroup Paper PM3 GMBH (Allemagne), Buchmann GMBH (Allemagne), Schollershammer GMBH (Allemagne), Aviretta GMBH (Allemagne) |
| ACIER | 943 | 4,9% | Arcelor Mittal (59), Arcelor Mittal (Luxembourg), Arcelor Mittal (Espagne), Riva 33 (57), Baudelet (59) |
| BRIQUES ALIMENTAIRES | 221 | 1,2% | Lucart (88), Niederaur Muhle (Allemagne) |
| ALUMINIUM | 314 | 1,6% | HKS Belgium (Belgique), Regeal Affimet (60) |
| FLUX DE DÉVELOPPEMENT | 566 | 3% | Citeo sur les centres de sur-tri d'Epinal-Razimont (88) et de Bourgogne Recyclage (21) |
| TOTAL | 19 147 | 100% | |



Les emballages sont conditionnés sous forme de balles de matériaux pour être envoyées vers les filières de recyclage, écomançant ainsi les matières premières.

Chaque balle pèse entre 500 et 1200kg selon le type de matériaux.

LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS NON RECYCLABLES

L'Unité de Valorisation Énergétique exploitée par HAGANIS dispose d'une capacité réglementaire de 120 000 tonnes de déchets par an. Deux fours alimentent deux chaudières, produisant ainsi de la vapeur utilisée dans le réseau de chauffage urbain. Environ la moitié des déchets reçus provient de l'Euro-Métropole de Metz, l'autre moitié de collectivités voisines ou d'entreprises locales.



LE PROCESSUS DE TRAITEMENT

Après pesée et passage devant un portique de détection des éventuels radioéléments, les bennes de collecte déversent les déchets dans la fosse de stockage de l'Unité de Valorisation Énergétique. Cette fosse est surmontée de deux ponts roulants équipés chacun d'un grappin servant à alimenter les deux fours de capacité nominale unitaire de 8 tonnes par heure. La combustion se fait avec un excès d'air prélevé dans la fosse pour empêcher les dégagements d'odeurs. Un système de contrôle et de régulation permet d'optimiser la qualité de combustion. Dès la chambre de combustion, de l'urée est pulvérisée afin de réduire la formation d'oxydes d'azote.

Chaque four est surmonté d'une chaudière refroidissant les fumées. Ces chaudières, alimentées en eau déminéralisée, produisent de la vapeur surchauffée à 325°C, livrée par canalisation souterraine à la centrale énergétique voisine pour alimenter prioritairement le réseau de chauffage urbain de Metz (rendement énergétique le plus élevé). Le surplus est valorisé par les turbines de production d'électricité.

Cette énergie, valorisée en chauffage urbain, est comptabilisée comme énergie renouvelable. Elle réduit d'autant la consommation d'énergies fossiles. Avant rejet par les cheminées, les fumées traversent successivement deux filtres qui assurent

un traitement sec. En amont du premier filtre, la pulvérisation de charbon actif permet de piéger les particules, les métaux et les dioxines et furannes. En amont du deuxième filtre, l'injection de bicarbonate de sodium assure l'adsorption des polluants gazeux. Les produits sodiques résiduels résultant de ce dernier traitement sont recyclés sous forme de bicarbonate de sodium.

Les "résidus d'épuration des fumées d'incinération d'ordures ménagères" (REFIOM) formés des cendres et particules, sont stockés en silos avant transfert pour valorisation en comblement de mine ou inertage et stockage en centre spécialisé.

Les mâchefers extraits au bas des fours sont dirigés dans les installations de l'Unité de Valorisation des Mâchefers. Après criblage, des appareils électromagnétiques séparent l'acier et les métaux non magnétiques et assurent la production d'une grave homogène et démetallisée. Affinés, analysés et commercialisés, les mâchefers sont utilisés en sous-couche routière, en alternative à l'extraction de matériaux alluvionnaires.

95,3%

performance
énergétique
de l'UVE

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE : UN NIVEAU DE PERFORMANCE ÉLEVÉ

La performance énergétique* correspond à l'énergie produite par l'installation** moins les énergies externes consommées par le process (électricité, gaz, eau déminéralisée), rapportée à l'énergie contenue dans les déchets (Pouvoir Calorifique Inférieur x tonnes de déchets incinérés), à laquelle est ajoutée l'énergie externe consommée, multiplié par un coefficient de déperdition d'énergie, le tout multiplié par le facteur de correction climatique.

Le traitement est qualifié de valorisation à partir d'une performance énergétique de 60% pour les installations antérieures à 2008 (65% au-delà).

La performance d'HAGANIS s'établit à un niveau très élevé, soit précisément pour 2025 :

$$\frac{(227\,049\text{ MWh}^{**} \times 1,1) - (819\text{ MWh} + 6\,001\text{ MWh})}{0,97 \times [(2,603\text{ kWh/kg} \times 116\,835\text{ t}) + 819\text{ MWh}]} \times 1,161 = 95,3\%$$

*définition et calcul selon l'annexe VI de l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 relatif aux installations d'incinération de déchets non dangereux

** totalité de l'énergie produite livrée sous forme chaleur à UEM

BILAN DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (EXERCICE 2025)

| Valorisation Énergétique | |
|---|----------------------------|
| Déchets non dangereux réceptionnés | 116 739 t |
| Ordures ménagères résiduelles | 106 213 t |
| Déchets banals d'entreprises ou collectivités | 2 654 t |
| Quantité évacuée en ISDND | 0 t |
| Quantité de déchets incinérés | 116 835 t |
| Quantité de vapeur produite | 320 077 t |
| Énergie livrée (chaleur) | 227 049 MWh |
| Soit en tonnes-équivalent pétrole (TEP) | 19 523 TEP |
| Soit l'équivalent de la chaleur obtenue par la combustion parfaite de | 23 M litres de fioul |
| Soit l'équivalent de la chaleur obtenue par la combustion parfaite de | 21 M m ³ de gaz |
| Quantité d'électricité consommée pour produire 1 MWh de vapeur | 26,43 kWh / MWh de vapeur |

Les tonnages réceptionnés diffèrent des tonnages effectivement traités en raison des effets de stock en début et en fin d'exercice.



ÉNERGIE

227 049^{MWh}

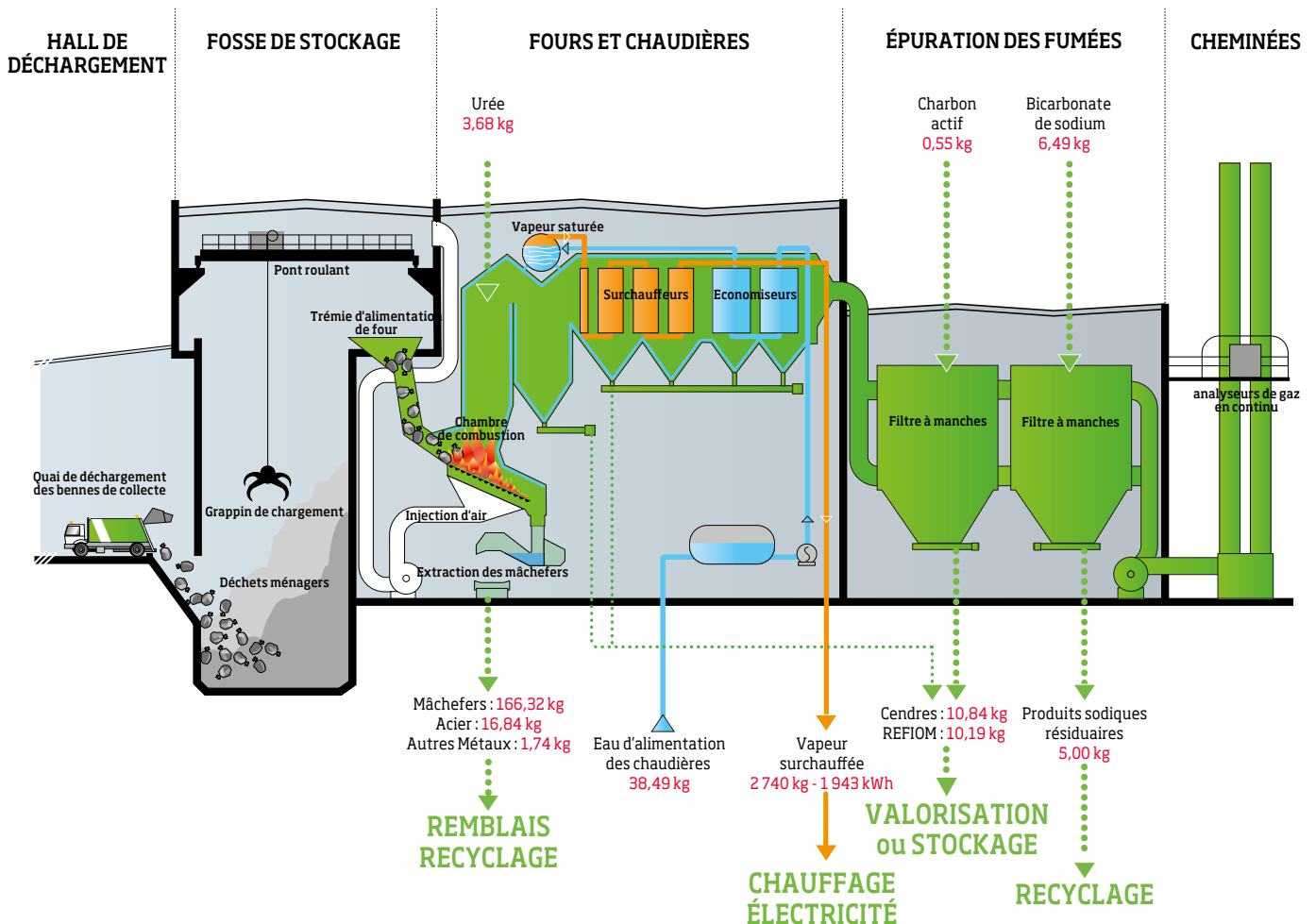
d'énergie ont été
livrés au réseau de
chauffage urbain.

LES SOUS-PRODUITS

| Sous-produits | Tonnage | Repreneurs |
|--|---------|--|
| Mâchefers | 19 432 | Qualité type 1 et 2, soit pour toutes les utilisations possibles en sous-couche routière. Utilisés par TP Colle (54), Blaisin (54), Transports Robinet (57), Eurovia Slag (57) |
| Métaux ferreux issus du traitement des mâchefers ou du process | 1 968 | Repris et recyclés par Rolanfer (57), Trente Trois (57) |
| Métaux non ferreux issus du traitement des mâchefers | 204 | Repris et recyclés par Cyclamen (57), CSR Environnement (92) |
| Produits sodiques résiduels | 584 | Recyclés par Résolest (54) |
| Cendres | 1 266 | Reprises par Mindest à Heilbronn (Allemagne) et utilisées en comblement de mines Inertées et traitées par ISDD Suez Jeandelaincourt (54) |
| REFIOM | 1 191 | Utilisés par Mineral+ en comblement de mines à Gladbeck (Allemagne) Inertés et traités par ISDD Suez Jeandelaincourt (54) |

COUPE SCHÉMATIQUE DE L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Intrants et extrants (moyenne 2025 par tonne de déchets incinérés)



LE CONTRÔLE DES REJETS AUX CHEMINÉES

Pour assurer sécurité et fiabilité de l'exploitation, les rejets aux cheminées sont contrôlés de trois manières différentes.

Un dispositif d'auto-surveillance assure l'analyse continue des émissions de poussières et de gaz aux cheminées de l'incinérateur. Il permet le pilotage quotidien du process. De plus, conformément aux exigences réglementaires, deux campagnes de mesures sont effectuées chaque année sur les émissions dans l'atmosphère, par des laboratoires indépendants.

Enfin, HAGANIS assure depuis mars 2010, l'échantillonnage semi-continu et la mesure des dioxines (AMESA). Les échantillons analysés sont constitués de prélèvements de gaz, effectués sur une période de quatre semaines de fonctionnement effectif pour chaque ligne. Ces mesures apportent un éclairage complémentaire des mesures classiques, réalisées sur une période d'échantillonnage de six à huit heures, qui demeurent obligatoires. Entre mars 2010 et décembre 2025, 331 cartouches de prélèvements ont été analysées (167 pour la ligne 1 et 164 pour la ligne 2).



Chaque ligne de valorisation énergétique est équipée de deux filtres à manches montés en série. Chacun contient entre 400 et 500 manches.

Ces dernières permettent, associées à du charbon actif puis du bicarbonate de sodium, de capter les polluants et les particules contenus dans les fumées.

Afin de compléter l'abattement des dioxines et furanes, le 2^{ème} filtre de chaque ligne est équipé de manches à effet catalytique.

Ce dispositif assure une épuration efficace des rejets.



ENVIRONNEMENT

RÉSULTATS DES DEUX CAMPAGNES DE MESURES RÉGLEMENTAIRES

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats des deux campagnes de trois journées de mesures menées sur les deux lignes.

REJETS ATMOSPHERIQUES 2025 - LIGNE D'INCINERATION N°1

| Gaz émis (en concentration) | Unité | Valeur limite semi-horaire fixée par arrêté préfectoral | Première campagne (SOCOTEC) | | | | Deuxième campagne (SOCOTEC) | | | |
|--|-------------------------|--|--------------------------------|-------|-------|------------------|--------------------------------|-------|-------|------------------|
| | | | 18/03 | 19/03 | 20/03 | Moy. | 23/09 | 24/09 | 25/09 | Moy. |
| CO | mg/Nm ³ | 100 | 12,5 | 5,0 | 6,2 | 7,9 | 16,7 | 19,4 | 19,0 | 18,4 |
| NOx eq. NO ₂ | mg/Nm ³ | 175 | 94,7 | 99,8 | 96,5 | 97,0 | 108,0 | 91,2 | 92,0 | 97,0 |
| SO ₂ | mg/Nm ³ | 160 | 4,5 | 5,0 | 5,0 | 4,8 | 5,8 | 5,2 | 4,7 | 5,2 |
| COT équ.C | mg/Nm ³ | 20 | 0,5 | 0,4 | 0,8 | 0,6 | 0,3 | 0,1 | 0,0 | 0,1 |
| Poussières | mg/Nm ³ | 15 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,0 | 0,8 | 0,3 | 0,4 |
| HCl | mg/Nm ³ | 54 | 2,5 | 4,1 | 3,3 | 3,3 | 6,5 | 3,3 | 6,3 | 5,4 |
| HF | mg/Nm ³ | 4 | 0,14 | 0,08 | 0,07 | 0,10 | 0,14 | 0,14 | 0,14 | 0,14 |
| NH ₃ | mg/Nm ³ | 10 | 1,3 | 0,4 | 0,9 | 0,9 | 1,4 | 3,6 | 2,3 | 2,4 |
| Hg | µg/Nm ³ | 20 | 0,27 | 0,40 | 0,41 | 0,36 | 0,99 | 3,90 | 1,60 | 2,16 |
| Cd + Tl | µg/Nm ³ | 20* | 0,09 | 0,08 | 0,08 | 0,08 | 2,90 | 0,29 | 0,11 | 1,10 |
| As + Cr + Cu + Mn + Ni + Pb + Co + Sb + V | µg/Nm ³ | 300* | 51,0 | 45,0 | 44,0 | 46,7 | 190,0 | 17,0 | 10,0 | 72,3 |
| PCDD/F | ng lTeq/Nm ³ | 0,080* | 0,001 | 0,002 | 0,001 | <0,002 | 0,009 | 0,005 | 0,005 | <0,007 |

*Valeur Limite d'Émission (VLE) mesure

REJETS ATMOSPHERIQUES 2025 - LIGNE D'INCINERATION N°2

| Gaz émis (en concentration) | Unité | Valeur limite semi-horaire fixée par arrêté préfectoral | Première campagne (SOCOTEC) | | | | Deuxième campagne (SOCOTEC) | | | |
|--|-------------------------|--|--------------------------------|-------|-------|------------------|--------------------------------|-------|-------|------------------|
| | | | 24/03 | 25/03 | 26/03 | Moy. | 29/09 | 30/09 | 01/10 | Moy. |
| CO | mg/Nm ³ | 100 | 9,0 | 5,5 | 18,7 | 11,1 | 4,5 | 10,6 | 6,3 | 7,1 |
| NOx eq. NO ₂ | mg/Nm ³ | 175 | 83,2 | 89,4 | 90,0 | 87,6 | 114,0 | 107,0 | 108,0 | 109,7 |
| SO ₂ | mg/Nm ³ | 160 | 2,6 | 4,4 | 5,0 | 4,0 | 3,2 | 7,2 | 10,0 | 6,8 |
| COT équ.C | mg/Nm ³ | 20 | 0,3 | 0,7 | 0,0 | 0,3 | 0,2 | 0,3 | 0,0 | 0,2 |
| Poussières | mg/Nm ³ | 15 | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,0 | 0,4 | 0,0 | 0,1 |
| HCl | mg/Nm ³ | 54 | 2,3 | 3,9 | 6,0 | 4,0 | 1,4 | 0,4 | 0,0 | 0,6 |
| HF | mg/Nm ³ | 4 | 0,10 | 0,08 | 0,16 | 0,11 | 0,16 | 0,17 | 0,15 | 0,16 |
| NH ₃ | mg/Nm ³ | 10 | 1,3 | 0,6 | 0,9 | 0,9 | 2,3 | 1,1 | 1,0 | 1,5 |
| Hg | µg/Nm ³ | 20 | 0,20 | 0,00 | 0,36 | 0,19 | 1,10 | 0,00 | 0,35 | 0,48 |
| Cd + Tl | µg/Nm ³ | 20* | 0,10 | 0,00 | 0,12 | 0,07 | 0,64 | 0,16 | 0,07 | 0,29 |
| As + Cr + Cu + Mn + Ni + Pb + Co + Sb + V | µg/Nm ³ | 300* | 25,0 | 12,0 | 33,0 | 23,3 | 41,0 | 8,2 | 4,4 | 17,9 |
| PCDD/F | ng lTeq/Nm ³ | 0,080* | 0,002 | 0,003 | 0,002 | <0,003 | 0,006 | 0,002 | 0,002 | <0,004 |

Les campagnes de contrôle ne font apparaître aucun dépassement.

LE CONTRÔLE DE L'ENVIRONNEMENT

L'exploitation du Centre de Valorisation des Déchets est autorisée par arrêté préfectoral qui précise les conditions de l'exploitation, et prescrit notamment un **plan de surveillance de l'environnement**. Dans ce cadre, des prélèvements et des analyses sont effectués périodiquement pour suivre l'état des différents compartiments de l'environnement de l'ensemble de la métropole.

À noter, que de multiples autres sources de l'activité humaine peuvent être à l'origine d'émissions responsables d'une pollution de l'environnement.

Le plan de surveillance est mutualisé avec la société UEM et piloté par HAGANIS. Il est fondé sur une surveillance à **2 niveaux** :

Niveau 1 : des campagnes de mesures pérennes



ATMOSPHÈRE

Contrôle des polluants dans les retombées (6 stations de mesure).



VÉGÉTAUX BIO-INDICATEURS

Contrôle des métaux et dioxines dans des végétaux de 6 sites.

Niveau 2 : des mesures complémentaires si un constat d'évolution défavorable de l'environnement est observé sur les résultats des mesures de niveau 1.

Une surveillance de niveau 2 peut être déclenchée par l'exploitant ou par l'Inspection selon les critères définis dans le guide INERIS (novembre 2016) intitulé « Surveillance dans l'air autour des installations classées - retombées des émissions atmosphériques - impact des activités humaines sur les milieux et la santé ».

Différentes entreprises spécialisées et indépendantes sont chargées des prélèvements et des analyses effectués, tant dans le cadre du contrôle des rejets de l'installation, que dans le cadre de la surveillance de l'environnement. Les attributaires des lots du marché public pour les exercices 2022 à 2025 sont : SOCOTEC (contrôle des gaz à l'émission), Dr MARX (nappes et rejets liquides), BIOMONITOR (mesures en milieu végétal et sols), SOCOR (sous-produits solides et mâchefers) et MICROPOLLUANTS TECHNOLOGIE (Dioxines-Furanes).

L'ensemble des bilans d'analyses est publié dans un **Dossier d'Information du Public (DIP)**.

Le DIP est disponible en téléchargement sur le site www.haganis.fr.

FAITS MARQUANTS 2025 / PROJETS 2026

Les équipes d'HAGANIS ont procédé à différentes améliorations, à l'UVE comme à l'UTM, sur les process comme sur les bâtiments. Les équipes veillent à améliorer en continu le process en suivant le plan d'investissement.

PROTECTION INCENDIE

Dans le cadre du projet de renforcement de la protection incendie, l'étude et le lancement des marchés ont été réalisés en 2025, avec l'assistance à maîtrise d'œuvre de Cyrus Industries pour un lancement de la phase Travaux début 2026.

TRAVAUX À L'UVE

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement, plusieurs opérations de maintenance préventive ont été réalisées en 2025 :

- Remplacement des écrans du 3^{ème} parcours sur la ligne 2,



- Rénovation de la trémie du filtre à manche 1 sur la ligne 2,
- Finalisation de la rénovation du chemin de visite.
- Rénovation du carneau de la conduite vapeur UVE-UEM (tranche 2),



TRAVAUX À L'UTM

Des travaux ont également été réalisés à l'UTM en 2025 :

- Installation de 9 passerelles pour améliorer les conditions d'accès aux convoyeurs de la ligne de tri,
- Rénovation des locaux sociaux (vestiaire, réfectoire).
- Rénovation de la voirie au niveau du stock aval (conditionnement des matériaux),



PROTOXYDE D'AZOTE : PREMIÈRES SOLUTIONS

Les UVE, au niveau national, sont confrontées à la problématique des bonbonnes de protoxyde d'azote de manière croissante. Véritable problème de santé publique, l'utilisation de ce gaz hilarant crée des dommages d'exploitation dans les UVE.

Pour pallier à la casse dans les fours, les équipes de maintenance d'HAGANIS ont lancé, depuis début 2025, une action de fiabilisation des grilles en utilisant un alliage renforcé en chrome et nickel, destiné à rendre les barreaux plus résistants. 324 barreaux de grilles, de nouvelle conception, ont ainsi été modifiés lors des arrêts de lignes programmés en mai et en octobre 2025.



La nouvelle mise en place de vannes guillotines pour les regards de flamme des fours de l'Unité de Valorisation Énergétique permet par ailleurs de protéger le personnel des risques de brûlure et de coupure en cas d'explosion de bonbonnes de protoxyde d'azote dans les fours.



Déchèteries & PAVD

HAGANIS exploite les huit déchèteries du territoire de l'Euro-Métropole de Metz pour les particuliers et la Plateforme d'Accueil et de Valorisation des Déchets (PAVD) intégrant une déchèterie dédiée aux professionnels.

La Régie y assure l'accueil des usagers, la réception des déchets triés dans des bennes adaptées, l'évacuation et la vente des matériaux dans les conditions réglementaires.

CHIFFRES-CLÉS 2025



36 241 tonnes de déchets réceptionnés en déchèterie



Gravats = **9 117 tonnes**



Déchets verts = **7 308 tonnes**



Incinérables = **3 798 tonnes**



545 898 visites



66 kg de déchets déposés par visite



1 déchèterie pour 29 738 habitants ¹



2,3 visites par habitant par an



153 kg de déchets déposés par habitant par an



68 % = Taux de valorisation ²



60 663 tonnes de déchets traités à la PAVD

¹ base : 237 904 habitants Metz Métropole et communes conventionnées (source : INSEE, population légale 2022)

² selon formule de l'ADEME : $\frac{\text{somme des tonnages de déchets orientés vers une filière de valorisation}}{\text{quantité de déchets transitant par la déchèterie (hors déchets inertes)}} \times 100$

UN RÉSEAU DE HUIT DÉCHÈTERIES

Chaque déchèterie est un espace clos et aménagé pour déposer et trier, sous le contrôle d'un agent d'accueil, les déchets qui ne peuvent être collectés par le service de ramassage traditionnel des ordures ménagères, en raison de leur taille (encombrants), de leur volume (déchets verts), de leur densité (gravats, déchets de démolition, déblais...), ou de leur nature (batteries, huiles usagées, médicaments, solvants, peintures, acides et bases, produits phytosanitaires, DEEE...).

Les déchets sont recueillis dans des bennes dédiées, dans des compacteurs ou des alvéoles fermées, en fonction du type de déchet. La déchèterie permet ensuite d'orienter les déchets triés vers des filières de valorisation, de regrouper les déchets dangereux en évitant des transferts de pollutions, et d'empêcher les dépôts sauvages.

Les déchèteries sont ouvertes 7 jours sur 7 (sauf Vernéville et Peltre), hors jours fériés.

L'accès est libre pour les particuliers résidant dans les communes de Metz Métropole et dans les communes conventionnées des Communautés de Communes de Mad et Moselle et du Haut-Chemin Pays de Pange.

L'accès est payant pour les entreprises, artisans, commerçants, associations, collectivités et établissements publics... (interdit à Peltre). Ces professionnels peuvent y apporter exclusivement des déchets verts et autres matériaux en bennes (et non leurs déchets dangereux).

L'apport est limité à 3 m³ par jour et par déchèterie (sauf à Peltre, 1 m³ par jour).



Le réseau des déchèteries de Metz Métropole est constitué de 8 sites :

- ① La Petite Voëvre à Metz-Borny (ouverte en 1992)
- ② La Houblonnière à Metz-Nord (ouverte en 1993)
- ③ La Seille à Marly (ouverte en 1994, étendue en 2014)
- ④ La Mance à Ars-sur-Moselle (ouverte en 1994)
- ⑤ Le Haut-Rhèle à Montigny-lès-Metz (ouverte en 2001)
- ⑥ Le Pas du Loup à Metz-Magny (ouverte en 2003)
- ⑦ La Roselière à Vernéville (ouverte en 2006).
- ⑧ Le St-Pierre à Peltre (ouverte en 1996)

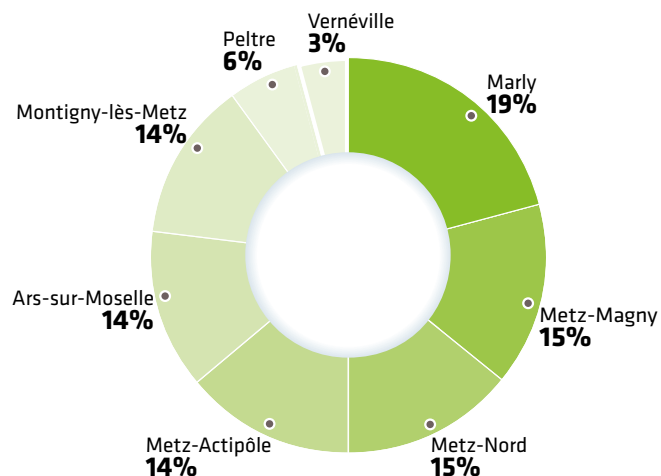
36 241tonnes
de déchets ont
été réceptionnées
en déchèteries**BILAN DES DÉCHETS RÉCEPTIONNÉS EN DÉCHÈTERIES 2025**

| Matériaux | Tonnage | Taux | Modes de traitement |
|---|---------------|--------------|--|
| DÉBLAIS-GRAVATS | 9 117 | 25,2% | Transférés et stockés à la PAVD avant valorisation matière |
| DÉCHETS VERTS | 7 308 | 20,2% | Transférés et broyés par la PAVD Haganis, avant envoi en compostage |
| BOIS | 6 244 | 17,2% | Transférés et broyés par la PAVD Haganis, avant valorisation matière ou énergétique |
| DÉCHETS NON INCINÉRABLES | 4 770 | 13,2% | Transférés et stockés à la PAVD Haganis avant enfouissement en ISDND ¹ (Suez, 57) |
| DÉCHETS INCINÉRABLES | 3 798 | 10,5% | Transférés et stockés par la PAVD Haganis avant enfouissement en ISDND ¹ (Suez, 57 et Pizzorno, 57) ou valorisation en Combustibles Solides de Récupération (Véolia Onyx Est, 54) |
| MÉTAUX | 1 726 | 4,8% | Transportés par Haganis et valorisés par Derichebourg (57) et SN Behem (57) |
| DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE) | 1 023 | 2,8% | Collectés et valorisés par Paprec pour l'éco-organisme Ecologic |
| PLÂTRE | 953 | 2,6% | Transférés, stockés et triés à la PAVD avant valorisation matière |
| CARTONS | 711 | 2,0% | Transportés par Haganis et conditionnés par Véolia Onyx Est (54) |
| DÉCHETS DIFFUS PÉCIFIQUES | 265 | | Transportés et traités par Cédilor (57) |
| PNEUMATIQUES | 123 | | Collectés et valorisés par l'éco-organisme Aliapur |
| TEXTILE - LINGE - CHAUSSURES | 11 | | Collectés et valorisés par Tri d'Union |
| HUILES DE VIDANGE | 52 | | Collectées et valorisées (régénération ou valorisation énergétique) par Grandidier (88) |
| HUISSERIES | 57 | | Collectées et valorisées par Valoprest (57) |
| EMBALLAGES SOUILLÉS | 32 | | Transportés et traités par Cédilor (57) |
| LIVRES | 14 | 1,6 % | Collectés et valorisés par Recyclivres |
| HUILES ALIMENTAIRES | 8 | | Collectées et valorisées énergétiquement par Valoprest (57) |
| PILES | 10 | | Collectées et valorisées par l'éco-organisme Corepile |
| TUBES FLUORESCENTS | 6 | | Collectés et valorisés par l'éco-organisme Ecosystem |
| BATTERIES | 9 | | Transportées par Haganis et valorisées par Derichebourg (57) |
| CARTOUCHES | 1,2 | | Collectées et valorisées par Collectors |
| RADIOGRAPHIES | 2,2 | | Collectées et valorisées par Recycl-M |
| TOTAL | 36 241 | 100 % | |

1 : ISDND : installation de stockage de déchets non dangereux

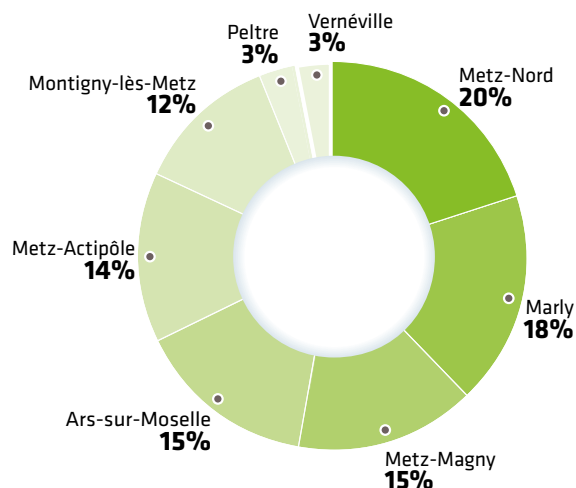
FRÉQUENTATION PAR DÉCHÈTERIE 2025

| Site | Nombre de visites |
|-----------------------------------|-------------------|
| Marly / La Seille | 105 043 |
| Metz-Magny / Le Pas du Loup | 81 221 |
| Metz-Nord / La Houblonnière | 81 116 |
| Metz-Actipôle / La Petite Voëvre | 77 022 |
| Ars-sur-Moselle / La Mance | 76 438 |
| Montigny-lès-Metz / Le Haut-Rhône | 74 256 |
| Peltre / Le St-Pierre | 32 978 |
| Vernéville / La Roselière | 17 824 |
| TOTAL | 545 898 |



TONNAGES RÉCEPTIONNÉS PAR DÉCHÈTERIE 2025

| Site | Tonnages réceptionnés par déchèterie |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| Metz-Nord / La Houblonnière | 7 182 |
| Marly / La Seille | 6 671 |
| Ars-sur-Moselle / La Mance | 5 377 |
| Metz-Magny / Le Pas du Loup | 5 317 |
| Metz-Actipôle / La Petite Voëvre | 4 992 |
| Montigny-lès-Metz / Le Haut-Rhône | 4 175 |
| Vernéville / La Roselière | 1 267 |
| Peltre / Le St-Pierre | 1 261 |
| TOTAL | 36 241 |



13 chauffeurs, dont 8 agents polyvalents et 7 camions assurent la rotation des bennes dans les déchèteries. Ils travaillent en deux postes 7 jours sur 7. 8 837 mouvements de bennes ont été enregistrés en 2025.

2 873

tonnes
de bois A ont été
livrées à UEM
pour alimenter sa
centrale biomasse.

UNE PLATEFORME MULTI-FONCTIONNELLE

La Plateforme d'Accueil et de Valorisation des Déchets est située à Metz-Actipôle, rue de la Mouée. La PAVD regroupe trois activités sur un site de 3 ha environ.



CENTRE DE PRÉPARATION DES DÉCHETS DE BOIS ET DES DÉCHETS VERTS

La plateforme accueille du bois issu des déchèteries ou apporté par des collecteurs et des professionnels : du bois A (palettes, caisses non traitées, non peintes), du bois Abio (déchets verts de diamètre supérieur à 12 cm) et du bois B (bois ayant reçu un traitement).

Le bois A est broyé avant d'être envoyé en valorisation énergétique (biomasse).

Le bois B, composé notamment de mobilier, est broyé avant valorisation. Il peut bénéficier d'une valorisation matière par les entreprises fabriquant des panneaux de bois compressé, ou d'une valorisation énergétique.

Les déchets verts (gazon, feuilles, branchages...) sont broyés avant d'être envoyés en compostage.

DÉCHÈTERIE « PROFESSIONNELS »

La PAVD abrite une déchèterie dédiée aux professionnels et aux services techniques des collectivités environnantes.

Elle les accueille du lundi au vendredi. Chaque véhicule est pesé en entrée de site, avant déversement dans l'une des zones dédiées.

Les déchets dangereux des professionnels, à l'exception des DEEE, ne sont pas admis.

La PAVD vend du compost et du paillage en vrac aux professionnels, mais aussi aux particuliers.

CENTRE DE TRANSFERT

La PAVD permet de rassembler les déchets non incinérables, le plâtre, les déblais-gravats issus des déchèteries et le verre ménager collecté par l'Euro-Métropole de Metz. Elle organise les transports vers les exutoires adaptés dans des conditions optimisées. En massifiant les volumes transférés, HAGANIS s'attache à réduire les coûts énergétiques et environnementaux.

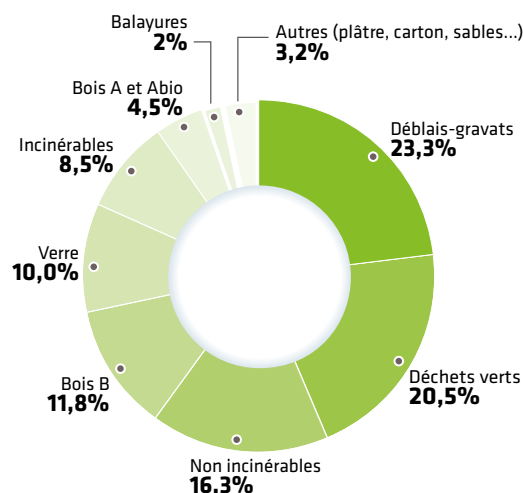


44 759

dépôts
ont été
enregistrés
à la PAVD,
toutes activités
confondues.

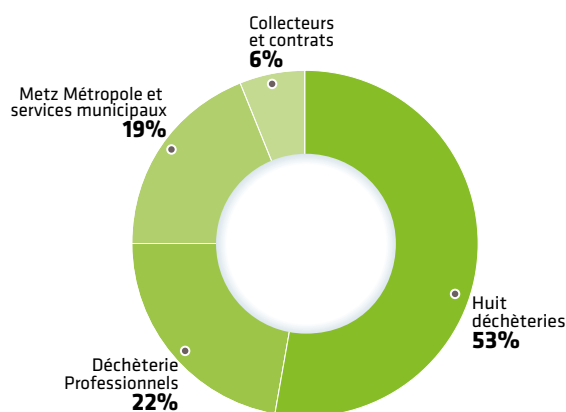
BILAN DES DÉCHETS TRAITÉS À LA PAVD 2025

| Matériaux | Tonnage traité et évacué | Repreneurs |
|-------------------|--------------------------|---|
| DÉCHETS VERTS | 12 415 | Compostage : Suez Organique (57) |
| DÉBLAIS - GRAVATS | 14 116 | Valorisation matière : Tri Services Recyclage |
| SABLES | 158 | Valorisation matière : Haganis |
| NON INCINÉRABLES | 9 891 | Stockage : ISDND Suez (57) |
| VERRE MÉNAGER | 6 083 | Valorisation matière : Sibelco Green puis OI Manufacturing (88) |
| BOIS B | 7 143 | Panneautier : Kronospan (Luxembourg), CF2P (70), Valorisation énergétique : Norske Skog (88), Agronova (55) |
| BOIS A ET Abio | 2 726 | Valorisation énergétique : UEM (57), SOVEN (57) |
| INCINÉRABLES | 5 146 | Valorisation Energétique en CSR : Véolia (54) ; Stockage : ISDND Suez (57) |
| PLÂTRE | 1 174 | Valorisation matière : Pari Plâtre (77), Vicat (03), Sylvagen (Belgique) |
| BALAYURES | 1 207 | Valorisation matière : Lingenheld (57) |
| HUISSERIES | 41 | Valorisation matière : Valo' (57) |
| CARTON | 420 | Conditionnement : ATEP (57) |
| DEEE | 63 | Valorisation matière : Paprec (54) |
| MÉTAUX | 79 | Valorisation matière : Derichebourg (57) ; SN Behem (57) |
| TOTAL | 60 663 | |



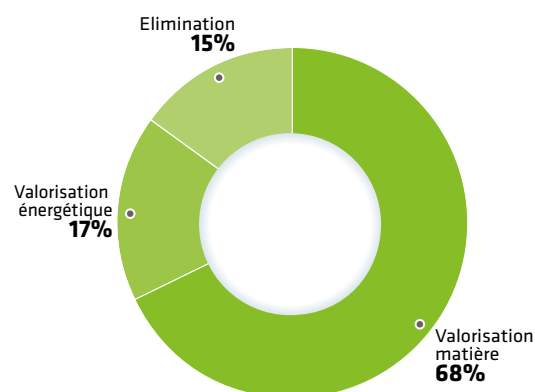
PROVENANCE DES DÉCHETS TRAITÉS À LA PAVD 2025

| Provenance | Tonnage | Nombre dépôts | Tonnage moyen/dépôt |
|---|---------------|---------------|---------------------|
| 8 déchèteries | 32 231 | 7 961 | 4,05 |
| Euro-Métropole de Metz et services municipaux | 11 447 | 6 193 | 1,85 |
| Déchèterie «Professionnels» | 13 296 | 29 802 | 0,45 |
| Collecteurs privés et contrats | 3 690 | 803 | 4,59 |
| TOTAL | 60 663 | 44 759 | 1,36 |



MODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS À LA PAVD 2025

| Traitement | Tonnage |
|--------------------------|---------------|
| Valorisation matière | 42 135 |
| Valorisation énergétique | 10 652 |
| Élimination | 9 176 |
| TOTAL | 61 962 |



FAITS MARQUANTS 2025 / PROJETS 2026

PAVD : REMISE EN ÉTAT DE LA VOIRIE

La dernière tranche de remise en état de la voirie a été réalisée à la PAVD en 2025, soit 3 000 m². Au total, 10 600 m² de voirie ont été rénovés depuis 2023 afin de garantir les bonnes conditions de circulation sur le site et éviter la dégradation des véhicules.



VALORISATION DES INCINÉRABLES EN CSR

Un sur-tri est réalisé à la PAVD depuis début 2024 afin de sortir la part valorisable des déchets incinérables. L'objectif est de réduire au maximum le flux destiné à l'enfouissement, en privilégiant la filière CSR (Combustibles Solides de Récupération).



SÉCURITÉ DES SITES

Un système d'ouverture des portails et des bungalows des déchèteries et de la PAVD permet l'ouverture à distance par les agents, les prestataires de collecte et le poste de garde du Centre de Valorisation des Déchets pour l'intervention de secours. Devenu obsolète, ce système d'une trentaine d'équipements sera remplacé en 2026.

PAVD : MODERNISATION DU SYSTÈME DE VIDÉOSURVEILLANCE

Des caméras de surveillance et des caméras thermiques réparties sur l'ensemble du site permettent la surveillance des installations notamment en termes de protection incendie. Les images et alarmes remontées en continu au poste de garde du Centre de Valorisation des Déchets garantissent la sécurité du site. Le projet de modernisation programmé en 2026 consiste à remplacer le matériel par des équipements de dernière génération qui permettent une maintenance possible à distance en cas de panne, évitant ainsi l'usage de nacelle.

RENOUVELLEMENT DE BUNGALOWS

Les bungalows des déchèteries de Peltre, Borny et Vernéville seront renouvelés en 2026. Installés au moment de la construction de ces déchèteries il y a plusieurs dizaines d'années, ils présentent des signes d'usure importants et seront remplacés par des bungalows neufs similaires.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU SUR LA PAVD

Soucieuse de réduire toujours plus son impact environnemental, HAGANIS a engagé, en 2023, des mesures pour limiter la consommation d'eau potable lors des opérations de broyage du bois sur la PAVD en modifiant le système de brumisation sur le broyeur, tout en conservant les performances d'abattement des poussières. Les consommations d'eau ont ainsi diminué de 47 % entre 2023 et 2025.

ÉTUDES D'EXTENSION DES DÉCHÈTERIES

Metz Métropole a mandaté HAGANIS pour mener pour son compte des études sur l'extension des déchèteries et sur la thématique du contrôle d'accès sur les déchèteries de la métropole.

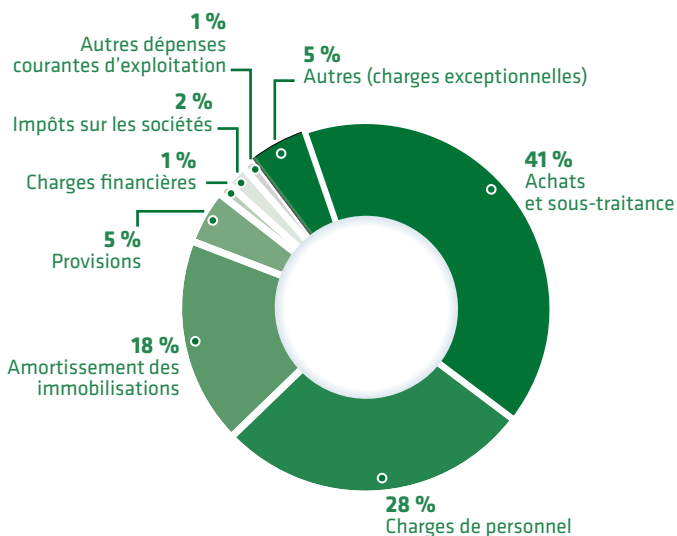


Les comptes 2025

LE COÛT DU SERVICE

DÉPENSES COURANTES D'EXPLOITATION : 21 728 K€ H.T.

Ce sont les dépenses pour l'exploitation technique et commerciale du service de traitement des déchets confiée par l'Euro-Métropole de Metz, et la réalisation de prestations de tri et de valorisation de déchets pour des clients extérieurs suite aux appels d'offres et contrats remportés par la régie HAGANIS. Les charges de personnel, les achats et la sous-traitance représentent la majorité des dépenses d'exploitation courantes. Les charges externes (achats et sous-traitance) comprennent les activités des déchèteries et de la PAVD (4 582 K€), les achats d'énergie (gaz, électricité) et d'eau déminéralisée pour la production de vapeur (1 440 K€ pour ces trois postes), les prestations d'élimination des sous-produits (600 K€), ainsi que l'achat des réactifs nécessaires à l'épuration des fumées (514 K€). S'y ajoute le reversement à l'Euro-Métropole de Metz d'une quote-part des dépôts des professionnels en déchèteries et des ventes de matériaux issus des déchèteries (195 K€).



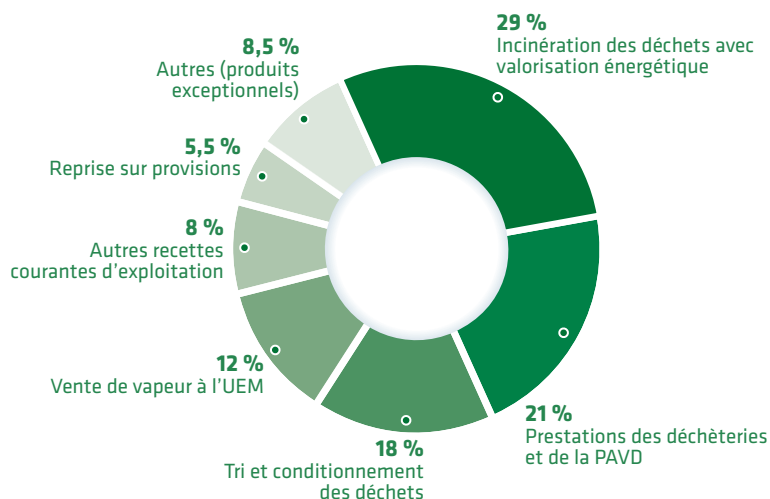
Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation courantes sont en augmentation par rapport à 2024 (+ 1,3 %) du fait notamment de la constitution d'un stock de pièces détachées pour le nouveau centre de tri, de la hausse des charges de nettoyage et de l'impact de la hausse de la TGAP.

AUTRES DÉPENSES D'EXPLOITATION : 9 613 K€ H.T

Elles intègrent principalement les dotations aux amortissements des immobilisations (en augmentation par rapport à 2024 du fait notamment des investissements réalisés en 2024), la dotation aux amortissements des charges à étaler (10e annuité d'amortissement des IRA) et les charges financières (en baisse en raison de la diminution mécanique de l'encours de la dette intégralement à taux fixe depuis le 1er juillet 2016).

L'amortissement des immobilisations (environ 18 % des charges d'exploitation) génère une ressource importante qui permet de réinvestir, sans recourir à l'emprunt, dans le renouvellement des installations industrielles du Centre de Valorisation des Déchets (CVD), des déchèteries et de la PAVD.



Recettes d'exploitation

RECETTES COURANTES D'EXPLOITATION : 30 518 K€ H.T.

Elles proviennent notamment de la valorisation énergétique des déchets ménagers et se caractérisent, en 2025, par une baisse des tonnages notamment de l'Euro-Métropole de Metz et des apporteurs externes tels que SUEZ et VEOLIA.

Les prestations de tri et de conditionnement des matériaux à recycler sont en baisse par rapport à 2024 du fait notamment de la perte du marché de tri des recyclables de la CC du Saulnois.

Les activités déchèteries et PAVD génèrent 24 % des recettes d'exploitation courante en 2025. Il convient de noter la baisse des apports sur les déchèteries et la PAVD au niveau des déchets verts (effet météo) notamment.

AUTRES RECETTES D'EXPLOITATION : 4 913 K€ H.T.

Elles comprennent notamment l'encaissement de la dixième annuité de l'aide versée par le fonds de soutien (1 115 K€) et les recettes d'amortissement des subventions d'équipement perçues.

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

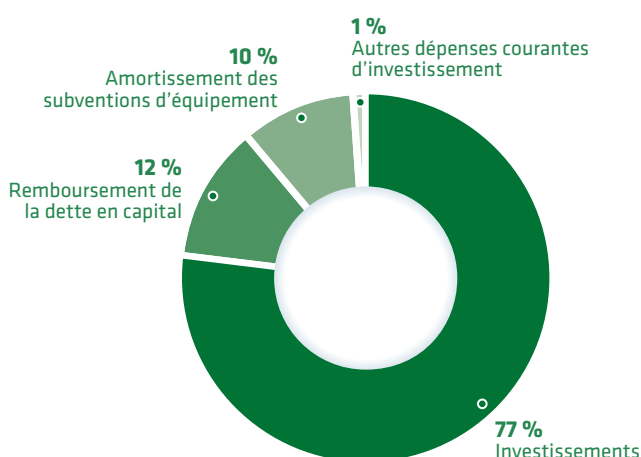
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 7 041 K€ H.T.

Elles concernent, pour 5 441 K€, les investissements réalisés sur les différentes installations de traitement des déchets de la régie HAGANIS. A l'Unité de Traitement des Matériaux, il s'agit principalement de l'issue du protocole transactionnel signé avec ARVAL pour la modernisation du centre de tri, à l'Unité de Valorisation Énergétique, ils ont porté prioritairement sur le renouvellement et l'entretien du process (travaux sur les grilles de four...). Sur les déchèteries et la PAVD, ils ont porté sur le renouvellement du process (achat camions Ampliroll...) et sur la réfection de la voirie.

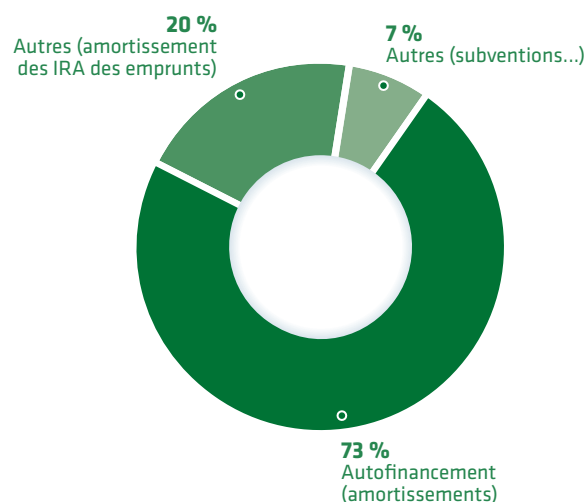
S'y ajoutent le remboursement du capital de la dette (863 K€) et l'amortissement des subventions d'investissement perçues (658 K€).

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 7 669 K€ HT

Elles sont en forte baisse par rapport à 2024, principalement du fait du versement par l'ADEME et CITEO de subventions pour la modernisation du centre de tri (3 M€) en 2024. Elles intègrent également l'amortissement des installations du CVD, des déchèteries et de la PAVD et la dixième annuité d'amortissement des IRA des emprunts réaménagés en 2016.



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement





26 783
TONNES DE PAPIER
ET EMBALLAGES TRAITÉES



227 049
MWH D'ÉNERGIE
PRODUITE À L'UVE



60 663
TONNES DE DÉCHETS
TRAITÉES À LA PAVD

Assainissement Valorisation Recyclage



Haganis
Environnement

Régie de Metz Métropole
Rue du Trou-aux-Serpents - CS 82095 - 57052 METZ CEDEX 02
Service Clients : Tél. 03 87 34 64 60
Accueil téléphonique : Tél. 03 87 34 40 00

www.haganis.fr



Rédaction : HAGANIS

Maquette, mise en page et illustrations : HAGANIS, service Communication

Crédits photos : HAGANIS - Vues aériennes : FlyPixel

Illustration : Te'rifik

Impression : Imprimé par Digit'Offset sur papier PEFC, contribuant à la gestion durable des forêts.

Mars 2026

IMPRIM'VERT®